



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24162627

Déposé / Reçu le

06 NOV. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0782 892 839**

Nom

(en entier) : **ALORS ON CHANTE !**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue des Anciens Etangs 40 - 1190 Forest**

Objet de l'acte : Démission

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2024

L'Assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix et par vote séparé :

L'Assemblée acte la démission de Monsieur Philippe Adam-Leenaerdt en tant qu'administrateur et Administrateur délégué en date du 8 février 2024 et lui donne décharge pour son mandat.

La cession des parts de Monsieur Adam-Leenaerdt à Messieurs Jean-Marc Schellens et François Marot est approuvée.

L'Assemblée acte la démission de la SA The Jungle Group représentée par Monsieur Manuela Rutten en tant qu'administrateur en date du 29 janvier 2024 et lui donne décharge pour son mandat.

L'Assemblée générale mandate J.Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur Belge

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).